



Départementaux de Cross du C D 14
Du **Dimanche 24 Janvier 2021** à Tilly sur Seulles

Procédure d'engagement :

Par le site Internet du Comité Départemental à l'adresse suivante : <http://cd14.athle.com/>

Les relais devront s'inscrire par mail via le comité ; cd14.athletisme@gmail.com

LIMITE DES ENGAGEMENTS : le vendredi 22 janvier 2021 jusqu'à 9 h 00

Règlements :

Ne peuvent participer aux championnats Départementaux que les **athlètes licenciés compétition**

Sont invités à courir les licenciés running : ils seront classés hors championnats

La règle des mutés et étrangers par équipes s'applique dans toutes les courses et catégories.

Le règlement du relais mixte TTC et -20ans est le même que celui de la circulaire FFA n°48 du 15 octobre 2019 ou sa mise à jour.

Récompenses :

Par le CD14 podium médailles aux 3 premiers TC.

A partir de la catégorie Benjamin et Master toutes catégories sauf Master 0 (ils seront avec les Seniors)

Par les organisateurs coupe aux premiers par équipes TC H&F. Ces classements se feront sur 4 athlètes.

En raison des conditions sanitaires, il n y aura pas d'épreuve pour les éveils athlé et poussins

Règle Covid

En raison des conditions sanitaires, le retrait des dossards se fera avec des plages horaires, en fonction des courses (voire programme de la journée). L'accès au parcours ne pourra se faire que sur présentation du dossard aux points de contrôle. Des laissez-passés nominatifs seront fournis aux entraîneurs des clubs, la liste des entraîneurs est à transmettre au club organisateur lcboathlé@gmail.com au plus tard le vendredi 22 janvier 9H00 . Le public ne sera pas autorisé à accéder sur le parcours, il restera sur les zones de parking, la configuration du site permet une visibilité à 75%.

Le protocole COVID complet est disponible sur le site de l'organisateur <http://www.lcboathletisme.fr/>

De plus le comité a fait le choix d'utiliser un prestataire pour les classements et chronométrie, les dossards auront une puce intégrée.

Dossards et retrait des dossards :

Pour les courses à plusieurs catégories, en plus du dossard DEVANT, les athlètes devront **obligatoirement** épingler un **dossard avec l'initiale de leur catégorie dans le dos fourni par le CD14.**

Retrait des dossards individuellement à partir de la catégorie cadet (te) sur présentation licence à jour et justificatif d'identité avec photo

**Pour les Benjamins et Minimes retrait des dossards avec présentation de la licence
2 inscriptions individuelles sur place maxi par club (au delà :5€ par dossard supplémentaire)
Pénalité de 5€ par dossard non retiré à partir du 3^{ème} (dès la catégorie Benjamin)**

Challenge cross jeunes (Be et Mi).

Le Championnat Départemental est la seule épreuve comptant pour le challenge.

Classement équipes de 4 athlètes avec bonus aux équipes victorieuses

(25€ par équipe classée et 50€ pour les équipes championnes du Calvados).

Qualification pour les régionaux :

Voir le règlement sur le livret hivernal 2020-2021.

ATTENTION, les demandes de repêchage sont à faire le jour des départementaux.